

PV Réunion Province - Commission technique fvwb 15-2-2

COMPTE_RENDU DE LA REUNION AVEC LA COMMISSION TECHNIQUE DE LA FVWB EN DATE DU 15.02.2022

1. CLUBS PARTICIPANTS.

Les clubs représentés à cette réunion sont : VC Stabulois, VC Houffalize, VC La Semois Florenville, Vir'vol'ton, Athena, Entente Volley-Club Athus-Messancy, Marquise Habay, VC Libin, VC Bouillon, VC Champlon, VBC For-March, VC Baudets Bertrix et VC Libramont.

2. INTRODUCTION ET PRESENTATION.

Michel Forget, président du CA de l'A.C.V.B.L. remercie les représentants des clubs présents ainsi que le Directeur technique pour avoir accepté l'invitation du CA et le présente à l'assistance. Il explique qu'il était important de faire venir le Directeur technique de manière à ce qu'il puisse présenter lui-même le projet qu'il doit développer au niveau de la fédération Wallonie-Bruxelles. David Brozak, responsable technique au sein du CA de la FVWB, est arrivé durant l'introduction et Michel le présente avant de donner la parole au Directeur Technique, Herman Vleminckx qui est accompagné de Dorota Wrzochol qui s'occupe principalement de beach-volley.

3. PRESENTATION DU PROJET.

Herman présente le staff technique de la FVWB avant d'entamer la présentation de son projet qui consiste à détecter des jeunes de – de 14ans à haut potentiel et à les accompagner vers le haut niveau.

Pour ce faire, l'idéal, c'est d'aller dans les écoles, de faire des démonstrations pour montrer ce qu'est le volley-ball et d'inviter les intéressés à se présenter en même temps que des joueurs déjà affiliés à 2 journées de détection.

Durant la 1^{ère} journée, des tests physiques seront effectués, tests qui seront orientés sur la taille, la détente, l'agilité, la vitesse. La 2^{ème} journée sera destinée à l'exécution d'exercices techniques volley-ball. Il est important de conseiller les jeunes dans le choix de leur alimentation. A l'issue de ces journées, une sélection aura déjà été effectuée.

Avant le 30.06.2022, seront effectués des entraînements collectifs de tous les sélectionnés de toutes les provinces de manière à pouvoir affiner les sélections initiales.

Le même procédé sera utilisé pour ce qui concerne le beach-volley.

4. FORMATION CONTINUE.

H. Vleminckx aborde ensuite la formation continue qui consiste à suivre les candidats du rôle d'animateur au rôle d'entraîneur et des entraînements ouverts pour les jeunes dans les clubs.

Il est évident que pour réaliser tout ce travail à 5 ou 6 personnes, il faut être très organisé et la coordination entre les divers entraîneurs est indispensable.

Pour terminer son exposé, Herman demande à l'assistance de ne pas considérer la commission technique comme son ennemi, mais au contraire, de ne pas hésiter à les contacter et à leur exposer leurs problèmes. La commission réagira aux demandes et guidera les demandeurs.

5. QUESTIONS/REPONSES.

Dans la partie « Questions/réponses », il y a eu surtout une réaction de la responsable de la commission technique de la province, lorsque, durant l'exposé, il a été annoncé qu'une activité de la commission technique avait été réalisée dans une école de Libin. En effet, personne dans la province n'en avait été informé. Si le volley-ball des entités doit grandir, il faudrait y impliquer les responsables techniques provinciaux et les responsables de clubs. Si la communication entre la cellule technique de la FVWB et les entités est défaillante, les clubs resteront dans l'ignorance des activités projetées. Et la responsable technique provinciale insiste pour que la communication s'améliore. Le DT est d'accord avec ses remarques mais avoue qu'il manque de ressources au sein de la FVWB pour que celle-ci soit optimum.

Alors, D. Brozak s'engage à trouver une solution à ce problème et de le soumettre lors d'un prochain CA, quitte à devoir augmenter les affiliations et dédier cette augmentation à la communication.

M. Forget remercie les participants pour leur attention et espère que cette présentation sera bénéfique pour le volley-ball provincial. Il invite l'assistance à prendre un verre offert par la trésorerie provinciale.